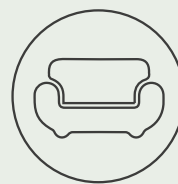




Financement locatif de
l'équipement des entreprises



Affacturage



Crédit à la consommation

TABLEAU DE BORD

PREMIER TRIMESTRE 2025

L'activité des établissements spécialisés



ASF

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS
FINANCIÈRES

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le financement de l'équipement des particuliers (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le financement des investissements des entreprises et des professionnels (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), les services financiers (affacturage, cautions, titrisation), les services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

asf-france.com

Un début d'année en demi-teinte

Les établissements spécialisés de l'ASF enregistrent, au premier trimestre 2025, des évolutions d'activité en demi-teinte, variées selon les métiers : l'affacturage et le crédit à la consommation relèvent une progression mesurée de leur production, tandis que celle des financements locatifs de l'équipement des entreprises demeure en baisse.

INVESTISSEMENT
DES ENTREPRISES

FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES



-7,5%



En bref

Les financements locatifs des investissements d'équipement des entreprises et des professionnels reculent au premier trimestre 2025 de -7,5% à 8,5 Mds d'euros, marquant ainsi le troisième trimestre consécutif de baisse.

TRÉSORERIE

AFFACTURAGE



+4,0%



En bref

Avec 104,9 Mds d'euros, l'activité des factors progresse de +4% au premier trimestre 2025, mais manque encore de vigueur.

CONSOMMATION

CRÉDIT À LA CONSOMMATION



-0,3%



En bref

Les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation affichent, avec 11,7 Mds d'euros de production, une hausse de +2,2% au premier trimestre 2025, mais cette croissance se mesure par rapport au premier trimestre 2024 lui-même en recul de -2,1%.

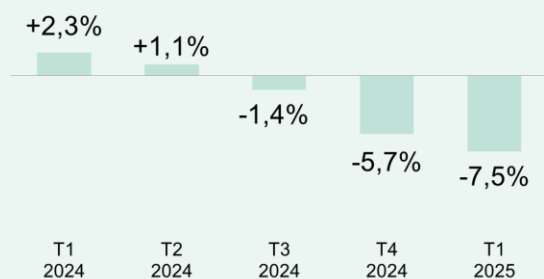
% d'évolution par rapport à la même période de 2024



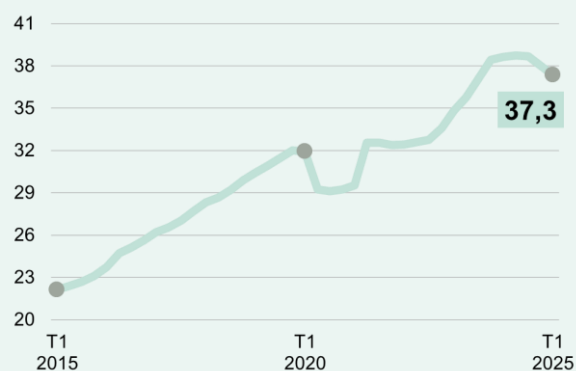
FINANCEMENTS LOCATIFS DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

L'activité se dégrade
-7,5%

Production*
Variation annuelle



Production*
Année mobile (Mds d'euros)



* Données trimestrielles

Avec une production de **8,5 Mds d'euros**, en retrait de **-7,5%** au premier trimestre 2025 par rapport à la même période de 2024, les financements locatifs des investissements d'équipement des entreprises et des professionnels marquent un repli pour le troisième trimestre consécutif. Cette évolution est d'autant plus défavorable que la vitesse de dégradation de l'activité s'est accentuée au cours des derniers trimestres.

Cette baisse d'ensemble au premier trimestre 2025 touche la plupart des produits locatifs :

- Le montant total des opérations de **location avec option d'achat** diminue de **-9,9%** au premier trimestre, à **5,3 Mds d'euros**. Dans le détail, le crédit-bail mobilier *stricto sensu*¹ recule de **-8,9%** à **4,2 Mds d'euros** et les opérations connexes sur voitures particulières se contractent de **-13,9%** à **1 Md d'euros**.

- Pour sa part, la **location sans option d'achat** est en retrait de **-3,2%** à **3,2 Mds d'euros** au premier trimestre 2025. Parmi ces opérations, la location financière accuse une baisse globale de **-11,9%** à **1,3 Md d'euros**, tandis que la location longue durée progresse de **+4%** à **1,9 Md d'euros**.

Aux financements locatifs s'ajoutent des financements d'équipement sous forme de crédits classiques dont le montant atteint **0,8 Md d'euros** au premier trimestre 2025.

¹ Au sens de la loi du 2 juillet 1966.

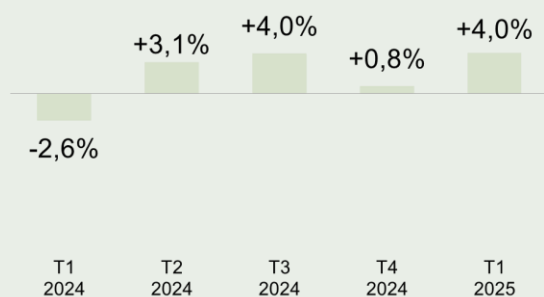


AFFACTURAGE

La production progresse +4%

Production*

Variation annuelle



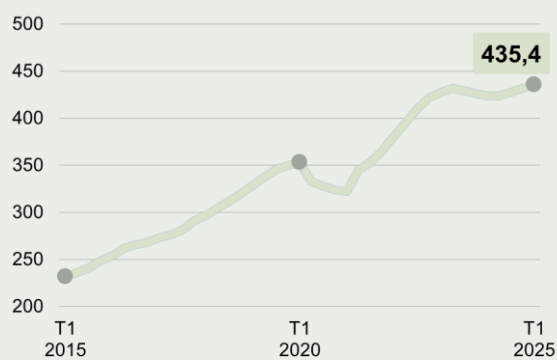
* Données trimestrielles

Après un ralentissement au dernier trimestre 2024, le montant des créances prises en charge par les sociétés d'affacturage au premier trimestre 2025 s'établit à **104,9 Mds d'euros**, en hausse de **+4%** par rapport aux trois premiers mois de l'année précédente.

Dans la lignée de l'année 2024, où la croissance de la production annuelle avait été très mesurée (+1,3%), l'activité est orientée positivement mais manque encore de vigueur : à fin mars 2025, la production cumulée des quatre derniers trimestres atteint 435,4 Mds d'euros, en augmentation de +2,8% par rapport à la même période de 2024.

Production*

Année mobile (Mds d'euros)

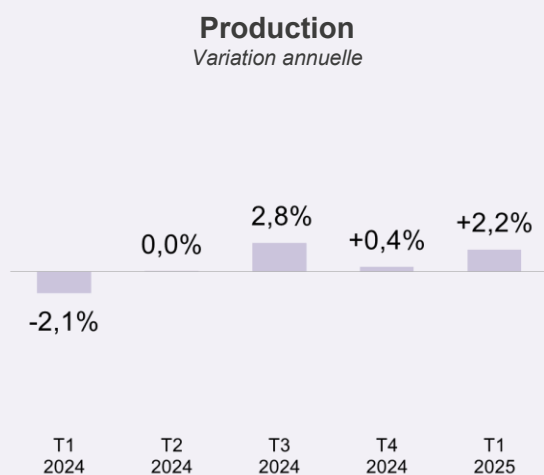


Pour rappel, l'affacturage français, qui a constitué une solution de financement pour 31 000 entreprises en 2024, s'est maintenu en tête du marché européen devant l'Allemagne et le Royaume-Uni.



CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Hausse modérée de l'activité **+2,2%**



* Données trimestrielles

Au premier trimestre 2025, les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation enregistrent, avec **11,7 Mds d'euros**, une hausse modérée de la production de **+2,2%** par rapport aux trois premiers mois de 2024 (période marquée par une contraction d'activité de -2,1%).

Les évolutions diffèrent selon les secteurs :

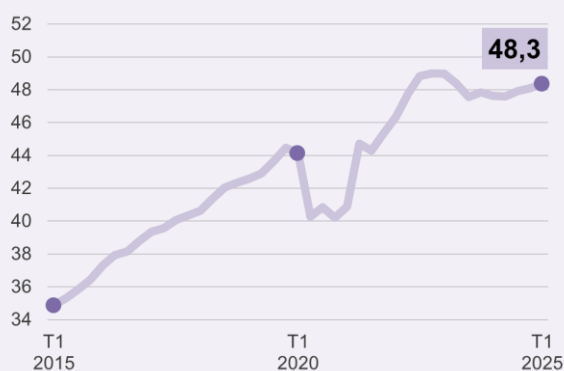
- Avec 2,9 Mds d'euros de nouveaux crédits au premier trimestre 2025, les **prêts personnels** se redressent de +13,5% par rapport aux trois premiers mois de 2024 où l'activité avait reculé de -5,3%.
- Après une année 2024 de stagnation (+0,3%), les nouvelles utilisations de **crédits renouvelables** reculent légèrement de -0,8% au cours des trois premiers mois de l'année 2025, à 2,5 Mds d'euros.
- Les financements **d'automobiles neuves** se contractent de -3,7% au premier trimestre à 2,5 Mds d'euros. Les crédits affectés ne représentent plus que 0,2 Md d'euros, en recul de -18,7% par rapport au premier trimestre 2024. Une baisse qui n'est plus compensée par l'activité des opérations de LOA² qui diminue elle aussi (-2,1% à 2,3 Mds d'euros).

² Location avec Option d'Achat.

³ Hors financements par prêt personnel.

⁴ Location sans option d'achat d'automobiles pour la quasi-totalité.

Production
Année mobile (Mds d'euros)



- Pour leur part, les financements **d'automobiles d'occasion** progressent légèrement de +0,7% au premier trimestre à 1,4 Md d'euros. Ce montant se décompose en 0,8 Md d'euros de prêts affectés (-16,8% par rapport au premier trimestre 2024) et 0,6 Md d'euros d'opérations de LOA² (+35%). De ce fait, la part de la LOA² dans les financements de voitures particulières d'occasion³ atteint 45% au premier trimestre 2025, contre 33% au premier trimestre 2024.
- Concernant les financements affectés à **l'amélioration de l'habitat et aux biens d'équipement du foyer**, la production augmente légèrement de +1,3% au cours des trois premiers mois de l'année, à 1,3 Md d'euros.
- Avec 1 Md d'euros, les prêts affectés aux **autres biens ou services** (bateaux de plaisance, voyages de loisirs, deux-roues...) stagnent au premier trimestre (+0,1%).
- En outre, les établissements spécialisés de l'ASF réalisent aussi des opérations de **location sans option d'achat**⁴ auprès des particuliers. Au premier trimestre 2025, le montant de ces opérations est de 0,5 Md d'euros, en nette baisse de -28,6% par rapport à la même période de 2024.

Données chiffrées complètes

PRODUCTION (Montants en millions d'euros)	Au 1 ^{er} trimestre 2024*	Au 1 ^{er} trimestre 2025	Variation 2025 / 2024
. Crédit : montant des nouveaux crédits distribués (hors agios)			
. Location : montant des investissements nouveaux (HT)			
ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS	9 917	9 327	-5,9 %
Financements par crédit classique ⁽¹⁾	743	839	+12,9 %
Financements par location de matériels	9 174	8 489	-7,5 %
Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA ⁽²⁾	5 841	5 261	-9,9 %
• Crédit-bail mobilier (loi du 2.7.1966)	4 653	4 238	-8,9 %
• Autres opérations de LOA ⁽²⁾ (voitures particulières)	1 188	1 023	-13,9 %
Location sans option d'achat ^{(3) (4)}	3 333	3 228	-3,2 %
• Location financière	1 502	1 324	-11,9 %
• Location longue durée	1 831	1 904	+4,0 %
ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS ⁽⁵⁾	12 105	12 158	+0,4 %
CRÉDIT À LA CONSOMMATION ⁽⁶⁾	11 423	11 672	+2,2 %
Financements par crédit classique	8 486	8 617	+1,5 %
Crédits affectés	3 466	3 278	-5,4 %
• Automobiles neuves	254	207	-18,7 %
• Automobiles d'occasion	942	784	-16,8 %
• Amélioration de l'habitat et biens d'équipement du foyer ⁽⁷⁾	1 296	1 313	+1,3 %
• Autres biens ou services ⁽⁸⁾	973	975	+0,1 %
Crédits renouvelables (nouvelles utilisations à crédit)	2 508	2 487	-0,8 %
Prêts personnels (y compris rachats de créances)	2 512	2 853	+13,5 %
Financements par location	3 618	3 541	-2,1 %
Location avec option d'achat	2 937	3 054	+4,0 %
• Automobiles neuves	2 385	2 336	-2,1 %
• Automobiles d'occasion	479	647	+35,0 %
• Autres biens ⁽⁹⁾	72	71	-1,4 %
Location sans option d'achat ⁽¹⁰⁾	681	486	-28,6 %
AFFACTURAGE ⁽¹¹⁾	100 842	104 904	+4,0 %

* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 mars 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de biens d'équipement et autres financements directs aux entreprises, hors financements de concessionnaires (financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme).

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(4) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.
- Les opérations de location longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(5) Le financement de l'équipement des particuliers est composé du crédit à la consommation ainsi que des opérations de location sans option d'achat avec les particuliers.

(6) Le crédit à la consommation comprend les financements par crédit classique (crédits affectés, crédits renouvelables et prêts personnels) ainsi que les opérations de location avec option d'achat. Les opérations de location sans option d'achat avec les particuliers n'étant pas assimilées à des crédits, en sont donc exclues.

(7) Electroménager, équipement multimédia, meubles, etc.

(8) Deux-roues, véhicules de loisirs, accessoires automobile, bateaux de plaisance, voyages de loisirs, divers.

(9) Bateaux de plaisance et divers.

(10) Location sans option d'achat d'automobiles pour la quasi-totalité.

(11) Montant des créances prises en charge. Hors opérations de "floor plan" et de forfaitage.



CONTACTS PRESSE

Magali Keller

Responsable Communication
01 53 81 51 56

Isabelle Bouvet

Assistante Service Communication
01 53 81 51 57

24, avenue de la Grande Armée
75854 Paris Cedex 17
Tél. : +33 (0)1 53 81 51 51
asfcontact@asf-france.com

in asf — association française
des sociétés financières

ASF

ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES SOCIÉTÉS
FINANCIÈRES

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 entreprises (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées et entreprises d'investissement).

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : le financement de l'équipement des particuliers (avec le crédit à la consommation - où les adhérents de l'ASF représentent près de 50% du total des opérations -), le financement des investissements des entreprises et des professionnels (investissements d'équipement et investissements immobiliers par crédit-bail, autres financements locatifs et financements classiques), les services financiers (affacturage, cautions, titrisation), les services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).

asf-france.com